

Tu as été retenue pour participer à la détection des jeunes nées en 2005/06 (-13ans).

Le stage aura lieu le mercredi 01 novembre **2017 à Onet le château**
(Gymnase les glycines, 3 avenue des Glycines, 12850 Onet le Château).

Tous les entraîneurs de votre catégorie sont invités à participer à cette journée.
Rapprochez-vous d'eux pour organiser les déplacements.

Programme de la journée du mercredi 01 novembre 2017:

Pour les benjamines filles (13ans):

- 10H30 : accueil et séance d'entraînement des sélectionnées au gymnase.
- 12H30 : repas (**prévoir pique-nique**)
- 13H30 : début des oppositions
- 15H00 : fin de la séance

Des groupes élargis sont convoqués à cette date. Les jeunes nées en 2005 et certaines 2006 sont conviés afin de préparer au mieux les équipes à la participation aux interdépartementaux du week-end du 16/17 décembre à Montpellier. Les sélectionnées seront revus avant cette date soit le week-end du 02/03 décembre.

Tu dois impérativement **te munir : d'un ballon, d'affaires pour les moments de pratique, d'une gourde et de tes affaires de douche (comme prévu lors des séances d'entraînements....)**. Ainsi que de l'autorisation parentale ci-dessous. Tu dois prévenir en cas d'indisponibilité au plus vite à 6112000.ZNAMAR@ffhandball.net ou au 05 65 78 04 16 / 07 82 72 57 51. Des informations supplémentaires sont disponibles sur <http://www.cd12handball.fr/>.

A bientôt, salutations sportives.

Zina NAMAR
ADS aveyron (12)
Port: 07-82-72-57-51
Fixe: 05-65-78-04-16
Mail: 6112000.ZNAMAR@ffhandball.net

AUTORISATION PARENTALE : (à présenter le jour même au responsable du stage)

Je soussigné,

Responsable du (de la) jeunené(e) le

Autorise / N'autorise pas mon enfant à participer au stage départemental de la sélection né(e)s en 2005/2006,
le __ / __ / 2017 à

J'autorise le responsable du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de l'enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale, y compris éventuellement l'hospitalisation.

Je m'engage à reverser au comité, le montant des dépenses engagées par le comité pour l'intervention. Par ailleurs, toute utilisation d'images ou de photos sera autorisée dans le cadre des actions du comité.

Signature :